

25.06.2005 - 16:00 Uhr

Les assemblées des délégués des Employés affiliés VSAM et de la VSAC décident de faire converger les deux associations - L'avenir en commun se nomme Employés Suisse

Zurich/Bâle (ots)

Lors de leurs assemblées des délégués du 25 juin 2005, les deux associations de salariés Employés affiliés VSAM (industrie des machines, électrique et métallurgique, MEM) et VSAC (industrie chimique et pharmaceutique) ont clairement décidé que l'avenir allait désormais se décider en commun. L'association Employés Suisse sera conjointement fondée le 1er janvier 2006.

L'intention telle que décidée par les assemblées des délégués respectives durant 2004 devient donc une réalité.

Ces deux principales associations des plus importantes branches industrielles représentent un total d'environ 27000 employés. Leurs adhérents sont en majorité organisés en associations d'employés spécifiques aux différentes firmes, telles que l'association des employés d'ABB, l'association des employés de Sulzer ou l'association des employés de Novartis.

Pour Hanspeter Oppliger, président des Employés affiliés VSAM, cette fusion est une décision Win-Win : « les salariés des deux branches sont organisés en associations d'employés et rencontrent des problèmes similaires, tels que restructurations ou délocalisation des places de travail. Une association commune "Employés Suisse" peut offrir des prestations de services de manière plus efficace et avantageuse à tous ses membres. Finalement, le nombre d'adhérents augmente, et ceci est très important pour les négociations CCT ».

Le président de la VSAC, Lionel Lecoq souligne la meilleure couverture régionale et le soutien amélioré pour les organisations d'employés d'entreprises de taille réduite, telles que celles rencontrées précisément dans la branche chimique et pharmaceutique. « Employés Suisse assurera sur place un suivi encore plus efficace et direct pour les employés et les associations d'employés. Les représentants régionaux disposeront d'un grand réseau, que les associations d'employés pourront utiliser au sein des entreprises. Il faut également souligner le renforcement du poids des associations vis à vis des employeurs, celui-ci profite aux associations d'employés internes d'entreprises et renforce le partenariat social. »

Actuellement directeur VSAM et directeur désigné de la nouvelle association Employés Suisse, Vital G. Stutz souligne que les défis sont les mêmes pour les deux branches d'activité en cette époque de restructurations permanentes, de délocalisations, de fusions et de concentrations sur les activités principales. « Nous désirons unir nos forces afin de soutenir les revendications justifiées des employés, et obtenir ainsi des solutions rapides et équitables. Nous aurons nettement plus de poids en tant qu'association. Pour les questions de salariés dans l'industrie des machines, de la chimie et d'autres branches, on nous considérera comme le partenaire compétent avec lequel cela vaut la peine de collaborer. » Vital G. Stutz précise en outre que le développement de l'aptitude de tous les employés à s'adapter au marché de l'emploi deviendra l'une des considérations prépondérantes de la nouvelle organisation. De nombreuses offres et prestations de la nouvelle association Employés Suisse seront donc ciblées sur le conseil et l'assistance, la formation continue et la carrière ainsi que sur la santé des employés.

Le directeur de la VSAC, Dr Hans Furer approuve ce développement : « le mouvement des employés doit se renforcer. Les industries d'exportation (industrie des machines et de la chimie) sont internationales, le marché de l'emploi est local en Suisse. Il est essentiel de renforcer les conditions cadres politiques et économiques de ce marché local en faveur des employés, et en particulier de promouvoir leurs intérêts dans la politique fédérale. Avec cette fusion, les deux associations désirent en outre renforcer l'association faïtière Travail Suisse ». Dans la nouvelle organisation, Hans Furer représentera les intérêts politiques des employés à Berne.

Avec leur cotisation, les membres des deux associations pourront profiter de prestations encore plus efficaces et étendues grâce à l'augmentation des ressources et du savoir-faire. Chaque adhérent découvrira en outre qu'une participation dans une grande association présente également des avantages économiques.

Ne désirant pas se limiter aux deux seules branches MEM et chimie / pharmacie, la nouvelle association Employés Suisse reste ouverte pour les employés de toutes les branches d'activité.

Pour de plus amples informations :

Vital G. Stutz, directeur Employés affiliés VSAM, tél. 01-3681030, 079-6397303

Dr Hans Furer, directeur VSAC, tél. 061-2614560, 079-2461372

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100492389> abgerufen werden.